



SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS 100 % CEA



SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

CD MONTMEDY

Le : 30 mars 2026

Organigramme au rabais

Afin de poursuivre dans la dénonciation de nos conditions de travail en attendant le transfert des 12 personnes détenues ayant agressé du personnel depuis le début de l'année, nous allons évoquer un point sensible : **L'organigramme de la détention.**

Notre chef d'établissement a convié l'ensemble des OS lors d'un groupe de travail sur le mode dégradé de la détention, malheureusement, nous avons pu assister à aucune de ces réunions, car nous étions de service sur l'une d'elles (lors des agressions du 25/03) et en réunion syndicale avec les responsables régionaux (en date du 19/03 prévue depuis janvier).

Nous n'approuvons aucunement un mode dégradé du quartier fermé, pas plus que la décision d'affecter 1 agent pour 2 étages.

Les agents d'étages jouent un rôle essentiel au bon fonctionnement de l'établissement ainsi qu'à la sécurité, notamment sur les quartiers fermés, surtout ces derniers temps vu le nombre d'agressions, ainsi que la quantité de RDV anarchique en tous genre.

Mais nous soulignons surtout un point, revoir le mode dégradé est un fait, mais pour cela, il faut revoir l'organigramme dans sa totalité.

Pour rappel, l'organigramme de la détention, date de l'ouverture de l'établissement (1990).

Aujourd'hui, les profils pénaux sont des peines de maison d'arrêt ainsi que des profils psychiatriques, avec un taux d'occupation frôlant les 100%. **Rappelons-le, MONTMEDY EST UN CD !**

Au sein de notre établissement, **ils n'existent pas de 2ème agent au quartier disciplinaire, pas de surveillance promenade, pas d'agent mouvement ou de PCC.**

Nous demandons que ces postes soient créés et ajoutés à l'organigramme de notre établissement, **la sécurité n'a pas de prix !**

Bien entendu, nous nous tenons à la disposition du chef d'établissement pour la présentation de solutions concrètes.

Un mode dégradé doit rester de l'occasionnel, et non du quotidien !



Le bureau local